



Déclaration de la CGT Educ'action sur le RIFSEEP

CTM 4 novembre 2015

La création de cette prime qui a vocation à remplacer la PFR concerne tous les corps de la fonction publique de l'État. Elle a suscité une opposition quasi-unanime des organisations syndicales au conseil supérieur de la fonction publique de l'État.

La CGT dans une déclaration liminaire avait dénoncé alors « *le passage en force qui n'est pas de nature à établir un dialogue social serein* ».

Nous étions favorables à l'abandon de la PFR dont nous avons pu mesurer les aspects négatifs, en raison notamment de son caractère individualisé mais aussi de ses effets sur la mobilité des fonctionnaires.

Le système proposé reprend les principaux éléments de la PFR que nous avons dénoncés.

Pour la CGT, il faut une remise à plat du régime indemnitaire et l'ouverture plus globale de discussions et de négociations sur les parcours professionnels et les rémunérations.

C'est la raison pour laquelle nous nous prononcerons contre les textes afférents à sa mise en œuvre.